Elaboration d'un répertoire interministériel et inter -fonctions publiques des mobilités métiers

Service déconcentré - Préfecture Martinique - 2017

Couverture du repertoire

Encouragez et accompagnez les mobilités inter-fonctions publiques en vous appuyant sur les fiches métiers élaborées par la PFRH Antilles-Guyane afin d'identifier les compétences requises, les analogies et les spécificités des trois versants de la fonction publique.

Compétences

Martinique

Fonction publique de l'Etat

Description du projet

Le Répertoire des Mobilités Métiers de la Fonction Publique en Martinique s'adresse en premier lieu aux candidats à la mobilité en leur offrant la possibilité de mieux appréhender un métier donné dans les trois versants de la fonction publique et d'identifier les différences susceptibles d'exister dans sa réalisation au quotidien. Ce répertoire se veut également un outil d'aide aux Conseillers en Orientation / Evolution Professionnelle des trois versants de la fonction publique en leur permettant de mieux maîtriser les différences, et surtout les points communs, entre les métiers présents sur le bassin d'emploi.

En offrant la possibilité d'identifier écarts de compétences ou des différences d'environnement (métier isolé versus travail en équipe, positionnement managérial versus positionnement transverse…), l'outil améliore l'accompagnement individuel.

Partant de ce principe, un choix méthodologique a été acté : partir du métier tel qu'il est présenté pour la Fonction Publique d'Etat au sein du RIME (Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat), d'en décrire le tronc commun de compétences, puis les compétences spécifiques à chaque ministère pour enfin mettre en évidence les compétences requises dans la Fonction Publique Territoriale puis dans la Fonction Publique Hospitalière. Afin de faciliter l'utilisation du Répertoire des Mobilités Métiers de la Fonction Publique en Martinique aisément, deux grilles de correspondance sont fournies permettant aux agents territoriaux et hospitaliers chercher la fiche mobilité d'après l'intitulé de leur métier dans leur répertoire respectifs (Répertoire du CNFPT pour la Fonction Publique Territoriale et Répertoire des Métiers de la Santé et de l'Autonomie pour la Fonction Publique Hospitalière).

Objectifs et finalités

1. Ancrer la PFRH dans son rôle de référent-mobilité interministérielle et interfonctions publiques
2. Obtenir une meilleure adéquation poste /profil agent par une description fine des compétences par activités.
3. Renforcer la professionnalisation des modes de recrutement
4. Faciliter les passerelles entre services de l'État et les deux autres versants de la fonction publique par l'identification des compétences exigées par les postes
5. Installer une dynamique d'échanges et de mutualisation des pratiques en interministériel et inter fonctions publiques

Réalisation d'un répertoire accessible en ligne. ici